



MAIRIE DE SAINT-BERNARD
Monsieur le Maire
390 rue de la Saône
01600 SAINT-BERNARD

Trévoux, le 30 avril 2024.

N/Réf : CBH/SLa/GS/ 2024-623
Objet : Modification Simplifiée n°4 du PLU de SAINT-BERNARD

Affaire suivie par : Guillaume SOURNAC
Responsable des mobilités durables et de l'aménagement.

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier reçu le 2 avril 2024, notifiant le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de votre commune selon l'arrêté n°A2024_015 du 26 janvier 2024. Vous avez sollicité l'avis de la CCDSV et je souhaite vous faire part des remarques suivantes :

Déchets

La parcelle concernée par la modification dispose actuellement d'un point de regroupement des déchets. Cette parcelle fait l'objet aujourd'hui d'un projet d'implantation de colonnes enterrées (une colonne enterrée verre, une colonne enterrée papier et une colonne enterrée carton).

Assainissement

La parcelle concernée par la modification est desservie par un réseau d'eaux usées strictes situé Chemin du Carré. Les eaux pluviales ne seront pas admises au réseau.

Patrimoine

La parcelle concernée fait partie du périmètre protégé au titre des Monuments historiques du château de Saint-Bernard. Toute modification du bâti sera donc soumise à avis conforme de l'architecte des bâtiments de France, le service de l'UDAP devra par conséquent être consulté en amont du projet.

Je vous remercie d'intégrer ces éléments au mieux dans votre projet de modification simplifiée de PLU qui sous ces réserves recueille un avis favorable de la CCDSV.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Carole BONTEMPS HESDIN,
Vice-Présidente en charge de l'Aménagement du territoire et de l'Habitat